

REPUBLIQUE DU DAHOMÉY
-:-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-:-

DECRET N° 74-273 du 21 Octobre 1974

portant création du Centre d'Action
Régionale pour le Développement Rural
de l'Atlantique (CARDER-ATLANTIQUE).-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;

VU le Décret n° 72-279 du 26 Octobre 1972, portant formation du
Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;

VU le Décret n° 72-290 du 9 Novembre 1972, déterminant les Ser-
vices rattachés à la Présidence de la République et fixant
les attributions des membres du Gouvernement et les décrets
modificatifs subséquents ;

VU le Décret n° 74-85 du 1er Avril 1974, portant réorganisation
et attribution du Ministère du Développement Rural et de
l'Action Coopérative ;

SUR Proposition du Ministre du Développement Rural et de l'Action
Coopérative ;

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU,

DECRETE :

ARTICLE 1er.- Il est créé dans la Province de l'Atlantique un Centre
d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER).

.../...

ARTICLE 2.- Le Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative est chargé de l'exécution du présent Décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 21 Octobre 1974

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre du Développement Rural
et de l'Action Coopérative,



Capitaine DJIBRIL Moriba

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 CNR 4 MDRAC et ses services 30 autres ministères
12 Province de l'Atlantique 2 CARDER ATLANTIQUE 4 SGG 4 SPD 2 DGP-DGAJL 4
INSAE 2 IAA-DCCT-IGF-CNI-Gde Chanc. 5 JORD 1